

**CONCOURS INTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE  
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

**SESSION 2022**

**ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 4 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 24 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant*

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Technicien principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe, vous êtes responsable du site internet et de la valorisation des collections du service d'archives municipales de la commune de Techniville (300 000 habitants). La commune possède par ailleurs une médiathèque et un musée d'histoire de la ville.

Le service d'archives municipales (18 agents), qui ne possède pas de salle d'exposition, est situé sur une place, dans un quartier commerçant très fréquenté du centre-ville. Il conserve près de 10 km linéaires de documents, photos et objets allant du Moyen-Âge à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

Le site internet propose une base de données des archives permettant de découvrir la variété des documents conservés et de consulter les registres d'état civil en ligne. Le service n'est pas présent sur les réseaux sociaux et dispose d'un pôle de médiation culturelle qui ne travaille qu'avec les scolaires.

Face à la baisse de fréquentation des publics en salle de lecture, votre directeur souhaite définir une stratégie de valorisation des fonds conservés qui permette de mieux faire connaître les missions d'un service d'archives auprès du grand public. Ce projet a été défini comme l'une des priorités du service pour l'année 2022 et tous les pôles du service (Gestion des fonds/Médiation/Communication des documents) y sont associés.

Vous êtes chargé de proposer des actions concrètes et d'élaborer une stratégie qui respecte le budget, le planning et les contraintes techniques et organisationnelles.

### **Question 1 (5 points)**

- a) Dressez une liste d'actions possibles pour valoriser les fonds conservés et mieux faire connaître les missions d'un service d'archives auprès du grand public. (2 points).
- b) Au regard des caractéristiques de la situation et des enjeux du projet pour lequel un budget de 7 000 € HT est alloué, priorisez trois de ces actions et justifiez votre choix. (3 points)

### **Question 2 (6 points)**

- a) Identifiez, pour chacune de ces trois actions, les publics visés, les techniques et supports envisagés, les partenariats nécessaires et les résultats attendus. (3 points)
- b) Proposez un planning et un budget pour chaque action. (3 points)

### **Question 3 (3 points)**

Vous rédigerez une note à l'attention de votre directeur sur l'intérêt des réseaux sociaux dans les stratégies de communication des services d'archives.

#### Question 4 (6 points)

Pour lancer le projet, votre Direction souhaite organiser une journée « Portes ouvertes » en proposant des visites gratuites du bâtiment destinées à tous les publics. Ces visites seront menées par 8 agents du service d'archives.

Vous détaillerez les mesures nécessaires à l'organisation d'un tel événement, d'un point de vue technique et réglementaire, pour assurer la sûreté des collections et la sécurité du public.

#### Liste des documents :

- Document 1 :** Conclusion de l'enquête « Qui sont les publics des archives ? - Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014) » - *Service interministériel des Archives de France* - 2015 - 2 pages
- Document 2 :** « Pourquoi les Archives se sont-elles lancées sur les médias sociaux ? » - Extrait de "Les archives sur les réseaux sociaux : parce que vous le valez bien" - Hugues Courant, Jérémie Halais, Chantal Rio et Julie Scheffer - *La gazette des Archives* n° 245 - 26 avril 2017 - 10 pages
- Document 3 :** Pages « Accueil » du site des *Archives départementales des Landes* (*archives.landes.fr*) et du site des *Archives nationales* (*archives-nationales.culture.gouv.fr*) - sites consultés en janvier 2022 - 2 pages
- Document 4 :** « Prêt d'expositions itinérantes » - *archives.loire-atlantique.fr* – décembre 2021 - 2 pages
- Document 5 :** « Missions des Archives municipales de Lille » - *archives.lille.fr* – site consulté en janvier 2022 - 3 pages
- Document 6 :** « Quelques tarifs » - *Diverses sources internet* - consultées en décembre 2021 - 2 pages

#### Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

(...)

## CONCLUSION

de l'enquête « Qui sont les publics des archives ? - Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014) » - *Service interministériel des Archives de France* - 2015

L'étude a montré un public des archives atypique sous certains aspects par rapport au public des autres patrimoines : plus masculin, plus âgé et très connecté pour les lecteurs et les internautes, plus populaire pour les visiteurs des Journées européennes du patrimoine et les internautes, avec deux pôles distincts que sont la recherche et les activités culturelles. Cette utile comparaison fait ressortir pour la première fois de façon visible les caractéristiques du monde des archives et de son triple public.

En quinze ans, le rapport numérique entre ces trois publics a considérablement évolué. Dans les archives départementales, on compte aujourd'hui 1 lecteur inscrit en salle pour 7 participants aux activités culturelles (scolaires compris) et 100 internautes (visiteurs uniques)<sup>1</sup>.

Très satisfait de sa venue aux archives, le visiteur des Journées européennes du patrimoine et prêt à y revenir, que ce soit en salle de lecture, sur internet ou pour une activité culturelle. Venant en grande majorité pour la première fois et d'ancrage local, ce type de public – qui plus est séduit par la gratuité – se révèle un vivier intéressant pour le renouvellement de l'audience des archives.

La physionomie des salles de lecture a changé depuis l'enquête de 1999, avec l'effondrement de la présence du public universitaire et une pratique de la généalogie qui s'est transférée en partie sur les sites internet ; les recherches dans le cadre professionnel ont augmenté, ainsi que les recherches pour des motifs administratifs ou juridiques, même si ces dernières sont sous-représentées dans l'enquête. Les lecteurs évaluent très positivement l'accueil en salle ; en revanche, leur jugement plus sévère sur la qualité des instruments de recherche pointe les efforts à poursuivre pour mettre à disposition d'un public moins averti une matière séduisante par sa richesse mais qui reste difficile d'accès.

---

<sup>1</sup> Chiffres 2013. Les participants aux activités culturelles ne sont pas forcément des visiteurs uniques.

Quant à l'internaute – le dernier arrivé des publics des archives –, on pourrait le cantonner dans la généalogie, taxant ce passe-temps de pratique quasi-addictive, mais on constate que les attentes de fond sont plus larges : il ne cherche pas tant des expositions virtuelles que de la ressource archivistique (documents numérisés, instruments de recherche, bases de données). La meilleure accessibilité et lisibilité des données, aussi bien à l'intérieur du site qu'à l'extérieur, est la condition de l'élargissement vers un public autre que le généalogiste.

Si l'on ajoute que plus d'un lecteur et un internaute sur dix viennent simplement pour se cultiver ou par curiosité personnelle, la diversification du public ne se présente pas comme une lointaine utopie, à condition de rendre plus accessibles les informations. Cette accessibilité reste l'un des principaux défis de l'archiviste.

Pratiques collaboratives et réseaux sociaux peuvent y contribuer : ces « outils », qui ne sont pas présents sur tous les sites et demeurent moins familiers à une génération plus âgée, constituent indéniablement une piste de développement dans les années à venir.

Le profil du lecteur et celui de l'internaute offrent une similitude essentielle : ils sont orientés vers la recherche, au contraire du public des Journées européennes du patrimoine venu dans le cadre d'un loisir culturel. Se retrouve la distinction opérée entre public primaire et public secondaire entre lesquels les passerelles apparaissent étroites : la porosité entre le public de la recherche et celui des activités culturelles est faible. Ce constat n'est pas propre aux archives : il se retrouve par exemple à la Bibliothèque nationale de France.

Ce portrait des publics des archives constitue un jalon dans la réflexion du Service interministériel des archives de France sur la politique des publics. Il sera aussi, souhaitons-le, un outil d'aide à la compréhension et à la décision pour chaque service, qui confrontera ce portrait à la réalité.

## DOCUMENT 2

(...)

### **Pourquoi les Archives se sont-elles lancées sur les médias sociaux ?** (extrait)

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

La présence des Archives municipales et métropolitaines de Brest a commencé de manière classique avec la création d'un site Internet en 2004. En 2008, la mise en ligne de la base de données avec l'iconographie et un certain nombre de registres puis, en 2011 la refonte du site Internet font évoluer l'offre et amènent à une réflexion sur l'étape suivante : la présence sur les médias sociaux. Passée l'interrogation de la direction Communication sur la pertinence de notre présence, le lancement de la page Facebook a lieu fin août 2012 puis sur Twitter, par un biais détourné au départ (en attente d'accord), puis de manière officielle en juin 2015.

C'est une expérience parmi d'autres, mais avec une particularité pour Brest : situation géographique au bout de l'Europe, dans le département du « Finistère » (au sens étymologique du terme). De fait on ne « passe » pas à Brest pour aller ailleurs (hormis Ouessant) on « vient » à Brest. Brest est en outre, depuis sa création, une ville de marins, de militaires. Beaucoup de familles ont vécu à Brest pour cette raison, puis se sont éparpillées par la suite (la « diaspora » bretonne à Paris par exemple).

De ce fait, nous avons ressenti (peut-être plus que d'autres) la nécessité d'être présents sur Internet puis sur les réseaux sociaux. Comme pour tous, au début, il a fallu démontrer le pourquoi de notre présence sur ces réseaux. Lors de la première demande faite à la direction Communication, la réponse a d'abord été une question : la collectivité a un compte Facebook, pourquoi les Archives veulent-elle leur page en propre ? Il nous fallait convaincre nos interlocuteurs de notre spécificité. La validation est arrivée au bout de quelques mois sous réserve d'un bilan dans les six mois. Ce point ne fut finalement pas nécessaire.

Le compte Twitter a été plus compliqué. L'utilité d'un nouveau média social n'apparaissait pas à nos collègues de la collectivité. Nous sommes passés par le compte personnel d'un des membres de l'équipe dans un premier temps. Après deux ans, nous avons pu le faire au nom des Archives.

*Archives départementales de la Manche :*

Nous avons lancé notre site Internet en juillet 2010 en faisant le choix de mettre en ligne des ressources variées, l'état civil, bien entendu, mais aussi des

inventaires, le catalogue de la bibliothèque, des archives sonores et des milliers de documents iconographiques. Un peu naïvement, nous pensions alors que le monde entier se rendrait sur notre site Web mais, au bout de quelques mois d'utilisation, après avoir dressé le bilan des fréquentations, nous avons constaté que la presque totalité des consultations concernaient les ressources généalogiques.

Le service a donc entamé une réflexion pour faire connaître ses collections numérisées et orienter les internautes vers les ressources autres que généalogiques. Dans un premier temps, nous avons donc développé les contenus rédactionnels sur notre site (guides et fiches de recherches, billets culturels, dossiers pédagogiques et expositions virtuelles) ; ces contenus renvoyant le plus possible vers les inventaires, les ouvrages et les documents iconographiques. En décembre 2010, cette stratégie a été complétée par un investissement du service sur les médias sociaux. L'idée était alors d'aller chercher les usagers virtuels là où ils se trouvaient et de les amener vers nos collections numérisées.

**Les médias sociaux possèdent des codes qui leurs sont propres : mot-dièse, ton... Quels usages spécifiques ou opérations spéciales en faites-vous ? Quelles sont les différences avec le site Internet des services et les autres canaux ? Comment les articulez-vous ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

Aux archives de Brest nous avons un site double : un site portail, classique, pour rester dans la charte de communication de la collectivité, et notre base de données en ligne. L'un des objectifs de notre présence sur les médias sociaux est bien de « rapatrier » les lecteurs vers notre site (voire notre salle de lecture). Nous avons des actualités avec du contenu sur nos médias sociaux. En revanche, si les lecteurs veulent plus, ils doivent entamer une recherche. De manière un peu provocatrice, on peut dire que l'on « frustre » le lecteur sciemment pour l'inciter à s'appropriier les documents et la (les) recherche(s) à mener à partir de ceux-ci.

*Hugues Courant, Jérémie Halais, Chantal Rio et Julie Scheffer*

*Archives départementales de la Manche :*

Développer et diversifier sa fréquentation est une chose mais encore faut-il réussir, dans un second temps, à fidéliser ces nouveaux usagers. Pour ce faire, nous avons fait le choix du dialogue mais aussi d’embrasser les usages et les codes des médias sociaux, autrement dit d’adopter leur ton décalé, leur langage et aussi les formats privilégiés par ces médias (vidéos, iconographie). Les plus beaux exemples de cette ligne éditoriale sont bien entendu notre album de photographies qui détournait les images de la Libération en y insérant des personnages de *Stars Wars* à l’occasion de la sortie du dernier opus de la célèbre saga (décembre 2015) ou bien nos Gif’s animés publiés sur Facebook, Twitter et Pinterest.

**Quelle organisation avez-vous adoptée pour gérer les médias sociaux ?  
Existe-t-il un contrôle de la part de la hiérarchie ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

La mise en ligne des actualités est l’œuvre d’une équipe de cinq agents du service. Une réunion hebdomadaire d’un quart d’heure permet de faire le point et d’intégrer dans notre planning sous Excel les actualités et informations. Cette organisation a de nombreux avantages de notre point de vue : mises en ligne en dépit des congés ou absences, gains de temps, plus d’idées car plus de regards, travail d’équipe. Les autres membres du service ou des partenaires extérieurs interviennent pour certaines actualités ou certains rendez-vous récurrents.

*Archives départementales de la Manche :*

Au début de notre présence sur les médias sociaux, nous avons instauré une réunion mensuelle de rédaction dont le but était de fixer un planning de publication. Mais, très vite, cette pratique a été abandonnée car ce programme n’était jamais respecté. En effet, les publications s’adaptant à l’actualité et se voulant spontanées – le secret de la réussite sur Internet –, ce mode d’organisation s’est vite avéré être inadapté. De la même façon, une validation *a priori* de la hiérarchie aurait été totalement contreproductive face à des usages participatifs, collaboratifs et donc opposés au mode de fonctionnement, parfois unilatéraux, de nos organisations.



**En interne, comment est perçue la présence du service sur les médias sociaux ? Se traduit-elle par un recrutement, une sensibilisation ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

Aux archives de Brest nous n'avions pas envisagé comme public celui de l'intérieur. Les services se sont assez vite révélés une partie de notre public. Nous avons été suivis tout d'abord puis sollicités par des services aussi différents que les sports, patrimoines ou mairies de quartiers mais aussi des élus pour relayer leurs animations ou effectuer des rétrospectives (par exemple : salle Cerdan-match Arena).

La visibilité des Archives en interne s'est non seulement développée mais a changé de nature. Les Archives ne sont plus seulement le service où l'on dépose des documents, mais nous sommes interpellés dans les couloirs pour connaître en avance le document du mois par exemple. La présentation des agents des Archives, prévue au départ pour notre public Facebook, a été utilisée sur le site Intranet de la collectivité et a remporté un beau succès également.

*Archives départementales de la Manche :*

Il faut rappeler que les Archives de la Manche ont investi les médias sociaux en 2010, à une époque où Facebook avait mauvaise presse et pouvait encore être assimilé à un site de rencontre. On ne peut donc pas nier qu'il y ait eu des oppositions en interne. Néanmoins, depuis lors, l'ensemble du service a vu les avantages que l'on pouvait tirer de cet investissement, en termes d'image, de fréquentation mais également de co-production de contenus.

**Quelles sont, selon vous, les retombées qualitatives de votre présence sur les médias sociaux ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

De nouvelles relations avec le public se sont instaurées depuis notre présence sur les médias sociaux. Nous avons de nombreux lecteurs très réguliers avec de nombreux échanges (sous formes de commentaires le plus fréquemment).

Des liens nouveaux se sont également noués avec des partenaires anciens ou nouveaux. La relation avec nos « partenaires historiques » a évolué. Ainsi, la

*Hugues Courant, Jérémie Halais, Chantal Rio et Julie Scheffer*

Société d'études, avec qui nous avons des liens classiques (société savante locale), nous demande de publier ses événements, et certains de ses membres participent à plusieurs de nos albums récurrents (la rue brestoise du mois par exemple). L'audience de notre page nous a également amené de nouveaux partenaires, comme l'USAM Voile (Union Sportive des Activités Mer et Voile) qui nous a sollicités pour une rétrospective sur leur lieu d'implantation et leurs activités, concrétisée par un album de trois épisodes (après sélection par l'USAM sur notre base en ligne).

Les relations avec la presse ont été différentes de celles que nous avons imaginées. Nous avons ainsi découvert dans la presse locale certaines de nos publications. Désormais, nous ne sommes plus obligatoirement demandeurs d'articles : la presse elle-même utilise nos ressources directement.

Le retour sur investissement s'exprime également par des dons plus importants. Lors des opérations de collecte autour de la Première Guerre mondiale, puis celle menée sur le département en 2015 sur la Seconde Guerre, l'essentiel des propositions est venu des médias sociaux, alors que ces grandes campagnes (nationales ou départementales) n'ont pas eu le même impact sur notre site Internet traditionnel.

*Archives départementales de la Manche :*

La principale retombée est incontestablement une meilleure visibilité de nos collections sur le Web. C'est grâce aux médias sociaux que la mise en ligne du fonds Alexis de Tocqueville a bénéficié d'une large audience dans les médias classiques. C'est encore grâce à notre présence sur Facebook et Twitter que l'Institut culturel de Google nous a proposé un partenariat autour de nos collections liées au Mont Saint-Michel. Lancées en juillet 2015, les trois expositions virtuelles de ce projet ont généré en un week-end 16 000 visites sur notre site Internet.

### **Quelles retombées quantitatives avez-vous notées ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

Par rapport à d'autres services (départementaux ou communaux), les Archives de Brest restent modestes. Le bilan en mars 2016 peut s'établir ainsi : plus de 1 000 j'aime au bout d'un an, plus de 3 500 j'aime à l'heure du colloque et plus

de 700 abonnés sur Twitter.

En 2015, plus de 487 000 personnes ont été atteintes par nos publications, 2725 partages, 2125 commentaires, plus de 108 000 clics.

Nous sommes sur un changement d'échelle par rapport aux anciens sites portail ou même par rapport à la mise en ligne d'archives numérisées : nous pouvons avoir un nombre important de personnes visualisant un seul document en peu de temps. On observe une démultiplication des connexions, des publics qui ne seraient jamais venus aux Archives et des échanges qui permettent une certaine proximité avec des lecteurs. On a ainsi pu avoir plus de 60 000 personnes atteintes en deux jours pour une photographie, quand on ne pourra jamais obtenir un tel résultat sur un site traditionnel : nous n'aurons jamais 60 000 généalogistes en deux jours sur une seule et même page.

*Archives départementales de la Manche :*

Outre l'opération Google, Facebook génère un peu plus de 1 000 visites par mois sur notre site. Or, plus de 50 % de ces visiteurs sont des nouveaux usagers qui n'étaient jamais venus auparavant sur notre moteur de recherche.

**Avez-vous pu constater une réappropriation des contenus diffusés sur vos comptes par les internautes ? Une diffusion de vos informations par les usagers s'opère-t-elle ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

De nouveaux usages des archives ont été développés à partir de notre présence sur les médias sociaux. Nous avons été mis en contact avec des utilisateurs de nos ressources et nous avons transformé ces relations en véritables collaborations. Quelques exemples concrets :

- les créations de Forban : nous avons découvert par le biais de Facebook le travail de Forban, un photographe qui utilise le procédé de *matching* des photographies mélangeant des vues avant/après. Nous lui avons transmis un certain nombre d'images pour son travail et nous avons fait appel à lui pour deux photographies exposées dans une exposition ;
- le peintre Debaste : il a trouvé des plaques de verre à la fin des années

*Hugues Courant, Jérémie Halais, Chantal Rio et Julie Scheffer*

1990 lors d'une promenade dans un lieu désaffecté. Il nous les a transmises des années plus tard, nous les avons alors numérisées et mises en ligne. Lorsqu'il les a (re)découvertes sur Facebook, il a eu l'idée de reprendre ces images sous forme de tableaux monumentaux (2m/1m) et d'en faire une exposition ;

- certains de nos fans Facebook, comme Gildas Priol, de simples lecteurs, sont peu à peu devenus de véritables chercheurs en salle de lecture, mais aussi pourvoyeurs de documents, « veilleurs » Internet et partenaires culturels (conférences, expositions) ;

- les lecteurs nous aident également dans notre travail de base : enrichissement de nos notices avec amélioration des analyses, des dates. Par exemple, la photo du quartier Saint-Michel, le jeu du mois avec une réponse six mois après. Nous avons essayé cette méthode sur notre site Internet mais, ici, les résultats sont beaucoup plus rapides et impressionnants.

*Archives départementales de la Manche :*

Une réappropriation ? C'est difficile à dire. En revanche, concernant la diffusion des informations, nous avons constaté que certains internautes, notamment sur Twitter, meilleur outil de veille que Facebook, se faisaient les ambassadeurs de nos ressources annonçant nos mises en ligne.

**Nous avons pu constater des aspects extrêmement positifs de votre stratégie d'investissement des médias sociaux. Or nous savons qu'il existe aussi des couacs, des ratés plus ou moins surprenants, sur lesquels nous réfléchissons pour modifier nos actions éditoriales futures. Auriez-vous de tels exemples ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

Certaines actualités, comme les feuillets que nous avons imaginés, ne fonctionnent pas, ou pas autant que nous l'avions envisagé, quand certaines actualités assez banales fonctionnent voire « explosent » les scores. Toutefois nous conservons l'idée de présenter des actualités ou des albums qui vont plus loin qu'une simple mise en ligne d'images. Il faut apporter un peu de plus-value pour donner aux usagers l'envie d'aller plus loin en découvrant notre base en ligne. En revanche, si les lecteurs veulent plus, ils doivent entamer une

recherche. De manière un peu provocatrice, on peut dire que l'on « frustre » le lecteur sciemment pour l'inciter à s'appropriier les documents et la (les) recherche(s) à mener à partir de ceux-ci.

*Archives départementales de la Manche :*

Il existe une très forte segmentation des publics sur Facebook : beaucoup de Japonais sont abonnés à notre page pour le Mont-Saint-Michel, tandis que les Américains nous suivent pour les photographies du Débarquement. Si ça ne marche pas, c'est la faute aux Américains...

**Pourriez-vous partager avec nous vos coups de cœur dans votre expérience des médias sociaux pour vos services d'archives ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

Nous souhaitons finir par deux belles histoires parce qu'elles nous ont touchés et qu'au-delà de leur aspect anecdotique elles témoignent aussi du nouveau rapport à l'utilisateur.

En septembre 2015, à l'occasion de la foire Saint-Michel, un événement récurrent et un peu mythique à Brest, nous avons publié une photographie des années 1970 que nous trouvions assez banale, avec les couleurs baveuses de l'époque. Nous avons été surpris par son succès (notre meilleur score, plus de 60 000 personnes atteintes). Mais le plus surprenant est le commentaire d'une dame qui a découvert cette image grâce au partage d'une amie. Nous préférons lui laisser la parole : « je viens de visionner une photo postée sur votre page [...] avec une DS blanche en bas à gauche. Incroyable photo puisque j'y suis dans cette DS avec mon frère ; lorsque je l'ai vue j'ai halluciné » (et pour tout dire les archivistes brestois ont également « halluciné » !).

À l'automne 2015, les Archives ont récupéré des affiches peintes sur bois témoignant des expositions de la bibliothèque municipale pour toute la première moitié des années 1970. Nous ne connaissions malheureusement pas l'auteur de ces véritables « œuvres » et envisagions une enquête dans la mémoire interne de la collectivité. En janvier 2016, nous avons présenté plusieurs de ces « affiches » dans notre rubrique « Document du mois », en choisissant parmi les mieux calligraphiées. Dans la journée le fils du peintre a

*Hugues Courant, Jérémie Halais, Chantal Rio et Julie Scheffèr*

reconnu l'œuvre de son père (peintre durant 40 ans aux services techniques mais également peintre amateur et en lien avec le milieu culturel brestois de l'époque dont l'archiviste). Il a prévenu sa sœur qui voyant la graphie de son père nous a gratifiés de ce touchant commentaire : « les lettres de mon père, quelles surprise et émotions, j'ai vécu dans les pots de peinture et il m'a passé la passion des couleurs ». Elle est depuis venue aux Archives revoir les documents mais également nous en transmettre d'autres, dont des photographies de l'équipe de peintres de la ville dans les années 1950.

*Archives départementales de la Manche :*

Je crois que l'un de mes meilleurs souvenirs restera les fameuses « battles » de Marvel et Gif's animés, menées avec Gallica sur Twitter. Concrètement, dans le premier cas, il s'agissait de trouver dans nos collections des personnages ayant une ressemblance plus ou moins grande avec des personnages Marvel. Dans le second cas, nous nous défions successivement à travers des Gif's animés réalisés à partir de documents mis en ligne sur nos sites respectifs. À la clef : une bonne rigolade, une meilleure image du service, moins vieille et poussiéreuse, mais aussi de nombreux *followers* aimant l'histoire, la généalogie, le patrimoine et bien sûr les archives !

**Intervenant dans la salle : diffusez-vous sur les médias sociaux d'autres types de documents que les iconographiques ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest et Archives départementales de la Manche :*

On ne met pas d'inventaire sur Facebook car c'est trop grand public. En revanche, ça marche sur Twitter car beaucoup de doctorants nous y suivent.

**Intervenant dans la salle : comment modérer les propos sur vos profils ?**

*Archives municipales et métropolitaines de Brest :*

L'une des craintes majeures face aux médias sociaux, pour des institutions comme les nôtres, et plus encore les collectivités dont nous dépendons,

*Les archives sur les réseaux sociaux : parce que vous le valez bien*

s'appelle la modération. Dans les faits, elle se fait bien souvent naturellement entre usagers. Les Archives de Brest ont eu seulement deux interventions directes en trois ans et demi. Et les photographies sont libres de droit, de sorte que les gens puissent les réutiliser.

*Archives départementales de la Manche :*

Aux Archives de la Manche, en six ans, je n'ai eu à supprimer que deux messages seulement.

## **Conclusion**

Pendant cette table ronde, plusieurs caractéristiques des médias sociaux se sont particulièrement illustrées à travers les témoignages de nos intervenants. La première est l'identification des services d'archives par les différents publics en ligne. Les autres se rapportent toutes à la richesse des résultats engrangés par une stratégie *social media* : l'apport des internautes, le *crowdsourcing* et la relation avec les publics.

Hugues COURANT  
Archives historiques  
Archives municipales et métropolitaines de Brest

Jérémy HALAIS  
Responsable de l'action culturelle  
Archives départementales de la Manche

Chantal RIO  
Directrice  
Archives municipales et métropolitaines de Brest

Julie SCHEFFER  
Responsable Internet et médias sociaux  
Service interministériel des Archives de France

## DOCUMENT 3

Pages « Accueil » du site des Archives départementales des Landes ([archives.landes.fr](http://archives.landes.fr)) et du site des Archives nationales ([archives-nationales.culture.gouv.fr](http://archives-nationales.culture.gouv.fr)) - sites consultés en janvier 2022



Les sites du CD40

# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES LANDES

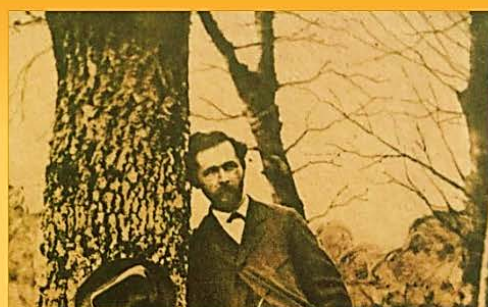
Infos pratiques

Faire une recherche

Loisirs et culture

Service éducatif

Vos archives



actualités

### Conférence "Félix Arnaud (1844-1921) : sa vie, son oeuvre"

Mardi 18 janvier à 18h

Conférence sur les travaux ethnologiques et photographiques de ce pionnier de l'étude de la Grande Landes d'avant les pins.

### Archives départementales des Landes

26, place du 6<sup>e</sup> RPIMA  
40000 Mont-de-Marsan

Plan d'accès

05 58 85 75 20

**Horaires de la salle de lecture :**

Le lundi : de 10h à 17h30.

Du mardi au jeudi : de 8h30 à 17h30. Pas de délivrance de document entre 11h30 et 13h45. Fermé le vendredi.

**Horaires du service :**

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 16h30

### 31 Programme culturel DES ARCHIVES

## ARCHIVES NUMÉRISÉES

- ▷ Etat civil
- ▷ Recensements de population
- ▷ Recrutement militaire
- ▷ Tables et répertoires des actes des notaires
- ▷ Registres indicateurs des hypothèques
- ▷ Presse
- ▷ Cadastre
- ▷ Cartes postales
- ▷ Plans, documents figurés
- ▷ Délibérations des communes
- ▷ Délibérations du Département
- ▷ Archives audiovisuelles
- ▷ Herbiers landais



### INVENTAIRES

Recherche dans les instruments de recherche



### BIBLIOTHÈQUE

Catalogues des ouvrages conservés aux Archives départementales



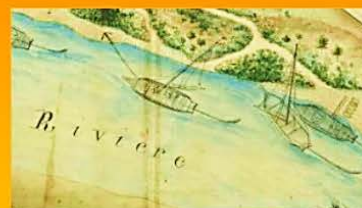
### accès par commune

Accès cartographique aux documents



### RECHERCHE GLOBALE

Rechercher sur l'ensemble des archives et inventaires numérisés



GALERIES

### Adour, d'eau et d'hommes

Sélection de documents présentés dans l'exposition "Adour, d'eau et d'hommes"

ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES  
DES LANDES

#### INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture et adresse  
Comment accéder aux documents ?  
Conditions de reproduction et de réutilisation  
Qui sommes-nous ?  
Histoire des Archives des Landes

#### FAIRE UNE RECHERCHE

Archives numérisées  
Aide à la recherche  
Inventaires  
Bibliothèque  
Accès par communes  
Recherche globale  
Recherches à distance

#### LOISIRS ET CULTURE

Exposition en cours  
Expositions itinérantes  
Expositions et publications virtuelles  
Galeries  
Conférences et événements en ligne  
Association des amis des Archives des Landes  
INA : Empreintes Landaises  
Programme culturel des Archives

Plan du site  
Mentions légales  
Crédits

#### SERVICE ÉDUCATIF

Présentation  
Animations pédagogiques autour de l'exposition en cours  
Expositions itinérantes  
Expositions et publications virtuelles  
Monumérique - Archimérique  
Cartable numérique : Première Guerre mondiale  
Concours National de la Résistance et de la Déportation  
Mallettes pédagogiques

#### VOS ARCHIVES

Administrations  
Communes et structures intercommunales  
Particuliers, associations et entreprises



## Attention

A partir du jeudi 23 décembre 2021, les salles de consultation de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine sont fermées au public (fermeture annuelle) ; la réouverture aura lieu le lundi 3 janvier 2022.

# LES ARCHIVES NATIONALES ESSENTIELS

15 SEPTEMBRE 2021 • 3 JANVIER 2022

ENTRÉE GRATUITE



LIRE LA SUITE

ESPACE PRO



PROJETS INNOVANTS ET COLLABORATIFS



CHERCHER DANS LES INVENTAIRES



DOSSIERS THÉMATIQUES



MÉDIAS ET MÉCÉNAT



PUBLICATIONS



ARCHIVES À LA LOUPE



ARCHIVER LES DONNÉES NUMÉRIQUES



> ÉDITIONS EN LIGNE

> LE JOURNAL DES ARCHIVES

Archives nationales France



Suivre sur Pinterest

CONTACT  
NEWSLETTER  
FAQ  
PLAN DU SITE  
MENTIONS LÉGALES  
OFFRES D'EMPLOIS  
MARCHÉS PUBLICS  
ACCESSIBILITÉ

[culture.gouv.fr](http://culture.gouv.fr)  
[data.gouv.fr](http://data.gouv.fr)  
[data.culturecommunication.fr](http://data.culturecommunication.fr)  
France Archives

[leqifrance.fr](http://leqifrance.fr)  
[service-public.fr](http://service-public.fr)  
[gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)  
france.fr



# Prêt d'expositions itinérantes

janvier 2022

Les Archives départementales proposent gratuitement en prêt, des expositions clés en main.

Faire découvrir l'histoire du département, mettre en lumière les fonds d'archives, offrir des supports de questionnement pédagogique en adéquation avec les programmes scolaires, restituer à tous le patrimoine commun..., toutes les missions culturelles et scientifiques des Archives départementales se trouvent incarnées dans les expositions itinérantes, sur panneaux ou bâches, empruntables gratuitement. Les thématiques sont variées (voir encadré ci-dessous) et les structures susceptibles d'accueillir une exposition le sont tout autant : médiathèque, mairie, maison de retraite, maison des associations, établissement scolaire.

**Pour emprunter, rien de plus simple** : les prêts sont gratuits, pour une durée de 15 jours (qu'il est possible de prolonger en fonction du projet de la structure emprunteuse). Une attestation d'assurances, pour couvrir les frais éventuels de réimpression des supports en cas de détérioration, est demandée. La prise en charge et le retour des panneaux aux Archives départementales se fait par l'emprunteur. La dimension des panneaux permet leur transport par voiture ordinaire.

## Liste des expositions itinérantes en prêt :

### Trésors d'Archives:

[L'aventure des écritures](#)

[La généalogie, une histoire de famille](#)

[Calligraphie, la beauté d'écrire](#)

### Expositions citoyennes

[Liberté ! Je crie tes noms](#)

[Les chantiers de l'Égalité](#)

[Fraternité, une histoire des solidarités](#)

### Conflits mondiaux

[Hébergement, concentration et internement : les camps du pays castelbriantais de 1939 à 1946](#)

[La Loire-Inférieure dans la Grande Guerre](#)

### Esclavage

[L'esclavage et le commerce atlantique au 18<sup>e</sup> siècle](#)

### Histoire sociale

[L'aventure industrielle en Loire-Inférieure \(1820-1930\)](#)

[1905, l'engagement laïque de la République](#)

[Assemblée générale !](#)

### Loisirs et société

[Figures de pub](#)

100 ans de sports (1850-1950)

Visages d'eau

Biographies

Jaurès : le parcours

Aristide Briand

Les expositions en partenariat

Des ponts qui unissent les hommes

## Renseignements et réservations

---

### Archives départementales

6 rue de Bouillé

BP 23505

44035 Nantes cedex 1

Tél : 02 51 72 93 20

Courriel : [archives.culturel@loire-atlantique.fr](mailto:archives.culturel@loire-atlantique.fr)

---

## Télécharger le catalogue

---

 Catalogue des expositions itinérantes - Document Adobe Acrobat PDF - 7,7Mo

---

# Missions des Archives municipales de Lille

Souvent assimilé au métier de bibliothécaire ou à celui de documentaliste, le métier d'archiviste reste souvent méconnu et régulièrement associé, dans l'imaginaire collectif, à l'image de l'archiviste isolé au milieu des boîtes, triant vieux papiers et parchemins poussiéreux. Pourtant, la réalité du métier aujourd'hui en est très éloignée, l'archiviste faisant face depuis plusieurs années à de **nouveaux enjeux** dont l'émergence des **nouvelles technologies**.

L'activité des Archives municipales de Lille s'articule autour de 4 missions principales et réglementaires : **la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives**.

A ces missions, s'ajoute une mission de **valorisation**.

## La collecte

Collecter est bien entendu la **première mission des archivistes**. Lorsqu'un service municipal n'a plus l'utilité quotidienne de ses dossiers, il les confie au service des Archives : cette opération s'appelle le **versement**.

Mais les archivistes interviennent auprès des services de la collectivité bien en amont des versements, notamment en organisant des actions de formation et de sensibilisation qui permettent :

- aux services de comprendre l'intérêt de bien gérer leur production documentaire
- aux archivistes de prendre connaissances des missions des services et le contexte de production des documents

En 2018, l'équipe en charge de la collecte a par exemple organisé plus de 300 interventions auprès des services.



Les archivistes accompagnent également les services pour les aider à préparer le versement de leurs archives. En s'appuyant sur la réglementation établie au niveau national et le contexte de production des documents, les archivistes déterminent la durée de conservation des différents documents et leur devenir : conservation, élimination ou tri.

Les documents versés aux Archives sont accompagnés d'un inventaire, décrivant précisément ce que contiennent les boîtes d'archives, c'est le **bordereau de versement**. **C'est cet outil qui vous sera utile lors de vos recherches en salle lecture**.

Les Archives municipales collectent des documents sur support papier mais également sur supports électroniques. La conservation de ces données numériques est l'un des enjeux majeur pour la profession. Le service des Archives accompagne aussi les services dans tous leurs projets de dématérialisation.

## Le classement

Afin de pouvoir retrouver rapidement et facilement les documents, les archivistes classent les documents et rédigent des **instruments de recherche** (inventaires).



Dans ces inventaires figurent les informations essentielles relatives aux documents ou aux dossiers : objets, dates et typologies. Les archives sont décrites selon une **norme internationale** qui vous permet de retrouver les mêmes informations de description dans l'ensemble des services d'archives.

Ces inventaires sont mis à votre disposition en salle de lecture, ils servent de clé d'accès aux documents d'archives. Certains instruments de recherche sont également accessibles sur le site des Archives en passant par la rubrique

[« Rechercher dans les fonds »](#).

Les Archives municipales mènent depuis plusieurs années un travail de classement sans précédent. L'objectif de ce vaste chantier est de rendre accessible des documents qui n'étaient pas encore classés, à la fois dans les dépôts et dans les services municipaux. De 2012 à 2018, les archives classées représentent près de 4 kilomètres, soit plus de deux fois la longueur des Champs Elysées !

Pour en savoir plus sur ces derniers classements et les classements à venir rendez-vous dans la rubrique [« Actualités »](#).

### La conservation

Si nous pouvons aujourd'hui consulter des documents rédigés il y a plusieurs siècles, c'est que, de tout temps, des archivistes ont veillé à assurer leur conservation dans **les meilleures conditions possibles**.

Toute une série de mesures sont ainsi mises en place pour la conservation des documents : **conditions climatiques optimales, utilisation de matériaux neutres, restauration des documents les plus endommagés et numérisation** afin de ne plus communiquer certains originaux devenus trop fragiles. La numérisation permet également la diffusion en ligne sur ce site internet de plus de 400 000 documents numérisés.

Les archivistes continuent ainsi à assurer la conservation de l'ensemble des 7 kilomètres de documents déjà présents dans les dépôts, mais ils doivent aussi préparer la conservation des données nativement électroniques (mails, documents bureautiques, pages web, etc.) et travailler sur les formats, les supports et les outils à utiliser pour que les données informatiques produites aujourd'hui soient encore lisibles dans plusieurs siècles.



### La communication



Les archives doivent être accessibles à tous, dans le respect des **délais de communicabilité** des documents. Les archivistes sont chargés de mettre en application ce grand principe. Les documents vous sont communiqués dans un lieu dédié : [la salle de lecture](#).

**Chacun est libre d'y venir consulter gratuitement** les documents qu'il souhaite. Si la mission des archivistes n'est pas d'effectuer la recherche à votre place, nous sommes présents pour vous orienter vers les différentes parties du fonds susceptibles de vous intéresser et de vous aider à avancer dans vos recherches.

Les instruments de recherches rédigés par les archivistes lors du classement sont disponibles en salle de lecture.

### La valorisation

Le service organise régulièrement différents événements afin de faire découvrir la richesse des fonds conservés : **visites, expositions, ateliers thématiques, conférences, publications, etc.**

La valorisation permet à tout type de public de découvrir un **patrimoine écrit** souvent méconnu et peut mettre l'accent sur certaines facettes de l'histoire du territoire.

Des activités pédagogiques à destination du public scolaire sont également régulièrement organisées.



Pour en savoir plus sur ces sujets, nous vous donnons rendez-vous dans les deux rubriques suivantes :

- [Espace enseignants](#)
- [Activités culturelles et de valorisation](#)

# Quelques tarifs

Diverses sources internet consultées en décembre 2021

## Affichage Mobilier urbain

(Source : [campagnepublique.com](http://campagnepublique.com) - Décembre 2021)



### **Affiches Atribus, Sucette ou MUPI, affiches 4 x 3 m, etc.**

Installée dans des panneaux visibles de loin comme de près, protégée d'une vitre et éclairée, l'affiche abribus occupe une place privilégiée sur le marché de la publicité extérieure. Nous pouvons également réaliser d'autres formats : 4x3, 80x120, etc.

	<b>Affiche 120x174 cm</b>	<b>Affiche 80x120 cm</b>
25 ex.	795 €	690 €
50 ex.	880 €	840 €
80 ex.	975 €	890 €
100 ex.	1 035 €	920 €
150 ex.	1 180 €	1 020 €

## **Insertion publicitaire dans la presse locale**

(Source : <https://www.tarifspresse.com/titre/20-minutes-rennes> - Décembre 2021)

Tarifs € HT/Jour/Année 2022

DOUBLE PAGE QUADRI	8 000 €
PAGE QUADRI	4 100 €
1/2 PAGE QUADRI	2 900 €
1/4 PAGE QUADRI	1 800 €
BANDEAU QUADRI UNE	2 700 €
DOUBLE PAGE QUADRI OUVERTURE	9 800 €
PAGE QUADRI SURCOUVERTURE C1+C2	12 900 €
PAGE QUADRI DERNIERE	5 800 €

## **Quelques prix indicatifs de dépliants**

(Source : <https://www.corep.fr/le-guide-dimpression-du-format-a4/tarif-dimpression-a4/> - Décembre 2021)

L'impression de 250 exemplaires de plaquette en format A4 recto, utilisant du papier de 90g, en impression quadrichromie vous coûtera 84,00 € TTC. Mais grâce au prix dégressif, les 500 exemplaires ne vous coûteront que 102,00 € TTC. Le prix unitaire est passé de 0,34 € TTC à 0,20 € TTC.

De même, l'impression de 1000 exemplaires de document en format A4, utilisant du papier couché brillant de 135 g, en impression quadrichromie recto/verso vous coûtera 143,40 € TTC tandis que 2000 exemplaires ne vous coûteront que 169,20 € TTC.